



Plan d'action du gouvernement

UN DERNIER EXAMEN AU CONSEIL DE LA NATION

Page 16

LE JEUNE

N° 7097 – MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

INDÉPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

Baisse du pouvoir d'achat

LA FAC APPELLE À PRENDRE DES MESURES URGENTES

Page 4

10 MILLIONS D'ÉLÈVES RETROUVENT LES BANCS DE L'ÉCOLE

UNE DEUXIÈME RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA COVID



Près de 10 millions d'élèves reprennent, aujourd'hui, le chemin de l'école alors que la Covid-19 n'a pas encore disparu. Répartis sur 27 000 établissements scolaires, ils seront encadrés par 500 000 enseignants dans les trois paliers de l'enseignement. Le premier jour de la rentrée, des repas chauds devraient être servis aux élèves, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Pages 2 et 3

LOGEMENTS LPP

Une convention pour lever les contraintes de financement

Page 4

FEUX DE FORÊT

L'enquête étendue à 30 wilayas, 71 suspects arrêtés

Page 16

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Le CR Belouizdad et l'ES Sétif qualifiés au prochain tour

Page 9

EDUCATION

Une deuxième rentrée scolaire sous le signe de la Covid

La deuxième rentrée scolaire depuis le début de la crise sanitaire s'effectue, aujourd'hui, dans un contexte d'inquiétudes relatives à la pandémie. Protocole sanitaire, vaccination, voire report de la rentrée scolaire pour certains, une rentrée que le ministère de l'Éducation nationale souhaite la plus normale possible.

Près de 10 millions d'élèves reprennent, aujourd'hui, le chemin de l'école alors que la Covid-19 n'a pas encore disparu. Répartis sur 27 000 établissements scolaires, ils seront encadrés par 500 000 enseignants dans les trois paliers de l'enseignement. Le premier jour de la rentrée, des repas chauds devraient être servis aux élèves, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les élèves reprennent ainsi leurs études pour la deuxième année consécutive en adoptant le «système de groupe» et «d'alternance», avec des cours de 60 minutes dans les cycles moyen et secondaire, et ce en raison de la poursuite de l'épidémie. Ceci nécessite donc la disponibilité d'un ensemble de conditions de réussite des dispositifs, notamment la mise à disposition d'équipements, mais aussi de combler les postes pédagogiques vacants et fournir les capacités matérielles et humaines pour la réussite de l'année scolaire.

DES APPELS À L'OUVERTURE DE POSTES BUDGÉTAIRES

Malgré les mesures exceptionnelles et les solutions alternatives mises en place par le ministère de l'Éducation pour mettre fin à la crise de l'emploi avant la rentrée prochaine, les directeurs de l'éducation de certaines wilayas sont toujours à la recherche de professeurs pour certaines matières : un poste pour enseignant de français au primaire, des postes au moyen pour les mathématiques, le français et les sciences physiques, et enfin des postes vacants pour l'histoire-géographie, les mathématiques et les sciences physiques dans le cycle secondaire. Pour leur part, les syndicats du secteur réclament l'ouverture



de nouveaux postes budgétaires et évoquent le manque d'enseignants faute de recrutement. Ils proposent de recruter des enseignants dans les trois niveaux de l'enseignement sur la base du diplôme dans la mesure où le produit des Ecoles supérieures des enseignants n'est pas suffisant pour couvrir les postes vacants. A ce sujet, Massoud Boudiba, le secrétaire national chargé de la communication et de l'information au Conseil national autonome du personnel de l'enseignement secondaire et technique (CNAPEST), a expliqué que le processus d'embauche et d'affectation des enseignants des lycées avance bien, sur la base des rapports de terrain et via la com-

munication avec les parties prenantes. Il a toutefois tenu à ajouter que le dossier n'est pas encore clos étant donné qu'il reste encore quelques cas en suspens. En ce qui concerne le recours à l'emploi temporaire des enseignants lors de la prochaine rentrée scolaire, l'interlocuteur a souligné que cela ne résoudra pas le problème de l'emploi, en particulier dans certains niveaux d'enseignement et certaines disciplines délicates qui ont besoin de professeurs spécialisés avec une longue expérience professionnelle. Le problème peut être résolu soit par contrat, soit par succession, jusqu'à ce qu'un concours soit organisé pour le recrutement externe des ensei-

gnants dans les trois niveaux d'enseignement. Sur le plan des infrastructures, cette rentrée connaîtra l'ouverture d'une cinquantaine d'écoles nationales de modèle numérique, à raison d'une école par wilaya. Ces établissements ont été équipés avec un équipement de pointe tel que les tableaux blancs interactifs et les tableaux intelligents, et ce grâce à un accord établi avec Sonatrach pour la mise à disposition de divers installations et équipements nécessaires.

RÉTICENCE DES ENSEIGNANTS FACE À LA VACCINATION

Le chargé de la communication du CNAPEST a appelé à ne pas lier la vaccination à la rentrée scolaire dans la mesure où l'augmentation de la fréquence de vaccination chez les travailleurs du secteur en général et les enseignants en particulier reste liée à l'étendue de la sensibilisation, à la prise de conscience quant à son importance et enfin à la disponibilité du vaccin dans les centres de médecine du travail et les unités de détection et de suivi, en maintenant le processus tout au long de l'année scolaire. Par ailleurs, les écoles touchées par les derniers incendies seront au rendez-vous pour accueillir les élèves. A cet effet, les directions de l'éducation des wilayas concernées, en coordination avec des associations et organisations de la société civile, ont réussi, en un temps record, à restaurer ces écoles pour permettre aux élèves de rejoindre les bancs de leur établissement à temps et dans des conditions sanitaires appropriées. Le ministre a également ordonné l'ouverture de cantines scolaires et une bonne coordination pour assurer le transport scolaire.

Lynda Louifi

RENTÉE SCOLAIRE À BLIDA

Une rentrée et beaucoup de questions

346 000 ÉLÈVES, tous paliers confondus, rejoignent aujourd'hui les bancs de leurs établissements respectifs afin d'entamer l'année scolaire 2021-2022.

Pour cette nouvelle année, 16 nouvelles écoles du cycle primaire, 8 collèges et 4 lycées ont été réceptionnés à travers toutes les communes de la wilaya de Blida, et en particulier au niveau de la nouvelle-ville de Bouinan. Celle-ci verra, pour cette année, l'ouverture de deux écoles primaires, deux collèges et deux lycées afin d'atténuer, un tant soit peu, le problème de scolarisation des enfants des nouveaux résidents qui viennent surtout de la capitale. La question des classes surchargées se pose avec acuité comme chaque année, surtout dans le cycle primaire, et ce

malgré le nombre important de classes mises en service cette année. «La mise en service de ces nouvelles infrastructures diminuera la surcharge des classes et évitera aussi aux élèves habitant dans les zones reculées de parcourir de grandes distances pour rejoindre leur lieu d'études», déclare l'un des responsables. En effet, nombreuses sont les familles de la nouvelle-ville de Bouinan AADL qui ont été contraintes de rester sur Alger pour la scolarité de leurs enfants. Par ailleurs, 6 cantines parmi les 191 déjà existantes seront opérationnelles dès la rentrée afin de permettre aux élèves de manger un repas chaud à midi. La directrice de l'éducation a annoncé sur les ondes de radio Blida que chaque élève aura un repas chaud dès

le premier jour de la rentrée, ce qui n'était pas le cas l'année dernière. Cette annonce sera à vérifier dans la mesure où la plupart des fournisseurs auront du mal à répondre à cette exigence vu l'augmentation vertigineuse des produits de consommation. Concernant le volet du transport scolaire, la wilaya a mis à la disposition des communes 175 bus jaunes pour le transport des enfants scolarisés, notamment ceux habitant dans des zones reculées de la commune, selon le DAL. S'agissant de la situation sanitaire, les responsables du secteur de l'éducation ont évoqué plusieurs mesures faisant partie du protocole sanitaire mis en place, avant et après la reprise des cours. Mais verra-t-on de l'eau dans les robinets des écoles ?

T. Bouhamidi

TIZI OUZOU

Rentrée difficile pour les 1re et 2e AS du lycée El-Khansa

De notre bureau, Saïd Tisseguine

LA RENTÉE scolaire, dont le coup d'envoi aura lieu aujourd'hui, s'annonce particulièrement difficile pour les élèves de première et deuxième années du lycée mixte El-Khansa. En effet, les élèves sont tenus de suivre leurs cours dans un établissement se trouvant à Oued-Falli, une localité éloignée du chef-lieu de wilaya et difficilement accessible à cause de l'absence de transport. Pour les élèves soumis au régime d'externat, ce sera le parcours du combattant. Pour leur part, les élèves de 3e AS suivront leurs cours au CFEP,

sis aux alentours de Thala-Allam, non loin du lycée El-Khansa. Cet imbroglio a pour origine la fermeture du lycée El-Khansa suite au grave glissement de terrain qui l'a frappé de plein fouet il y a quelques années et donc au risque de son effondrement. Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a promis à son confrère de l'Éducation nationale d'affecter à son département ministériel le centre de formation et d'enseignement professionnels sis non loin du lycée El-Khansa. Cependant, cet établissement est loin de pouvoir accueillir tous les élèves du lycée en question. En effet, seulement cinq classes sont disponibles

pour accueillir les élèves, ce qui est de loin insuffisant. Il convient de rappeler que ces cinq classes ont été réservées aux élèves de 3e AS, c'est-à-dire aux élèves appelés à subir les épreuves du baccalauréat au mois de juin prochain. Les responsables de la direction de l'éducation de la wilaya ont donc décidé d'affecter les élèves de 1re et 2e AS vers cet établissement lointain de Oued-Falli, qui n'est autre qu'une structure du département de la Formation et l'Enseignement professionnels. En somme, il semblerait que le bricolage a encore de beaux jours devant lui dans le secteur de l'éducation dans la wilaya de Tizi Ouzou.

DES ÉCOLIERS VICTIMES DES INCENDIES TOUJOURS HÉBERGÉS
DANS UNE AUBERGE

Une rentrée pas comme les autres

C'est la rentrée pour plus de dix millions d'élèves aujourd'hui. La rentrée scolaire ne se fera pas dans les mêmes conditions pour tous les écoliers. Certains reprendront le chemin de l'école à partir d'un centre d'accueil qui les a accueillis depuis les incendies dévastateurs du mois d'août passé, lesquels ont emporté avec eux les habitations de plusieurs familles.



Depuis plus d'un mois, plusieurs familles ont trouvé refuge dans l'auberge de jeunes Djurdjura dans la daïra de Aïn El-Hammam, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Douze familles y séjournent depuis le 10 août dernier. Si la préoccupation du moment était de trouver un endroit où abriter sa famille et fuir les flammes, le problème qui se pose aujourd'hui c'est comment et jusqu'à quand vont-ils vivre dans un centre d'accueil, surtout avec des enfants scolarisés ?

Pour Soraya Yacini, directrice de l'auberge, il est inadmissible de voir des écoliers reprendre le chemin de l'école dans ces conditions. «Je ne peux pas imaginer que des écoliers suivent leur scolarité dans ces

conditions, surtout ceux qui vont préparer un examen de fin d'année», a-t-elle affirmé, soulignant l'éloignement des écoles. Pour cette directrice qui s'est investie durant toute cette période, avec l'aide précieuse des bénévoles, pour garantir le «confort» aux familles sinistrées, notamment les enfants, l'urgence est dans le relogement de ces familles qui ne savent plus quoi faire. «J'ai une seule demande : prendre en charge ces familles», a plaidé Mme Yacini, qui confie que les enfants n'aspirent qu'à rentrer à la maison. Elle nous a fait savoir que l'auberge héberge douze familles (58 personnes dont 24 enfants, scolarisés pour la majorité). L'activité de cette auberge, déjà plombée par le coronavirus, ne devrait pas

reprendre de si tôt. Ces familles, faut-il le signaler, ont perdu leurs maisons lors des derniers incendies et n'ont plus où aller. Si des indemnités sont prévues pour les sinistrés dont les maisons ont été endommagées lors de ces incendies, il n'est pas concevable de construire une maison avec cette somme, surtout dans l'immédiat, et encore moins d'acheter un appartement. Les familles rencontrées sur place, qui n'arrivent toujours pas à oublier le cauchemar vécu lors de ces incendies, s'interrogent sur leur sort et surtout sur celui de leurs enfants et petits-enfants qui doivent reprendre l'école aujourd'hui.

«J'ai trois petits-fils scolarisés dans les cycles primaire et moyen et je ne sais vraiment

pas comment ils vont pouvoir reprendre l'école dans ces conditions ?», s'est interrogée Farida, dont la maison a été ravagée par les flammes. Même situation pour Baya, enseignante au lycée avec deux enfants (14 et 17 ans), dont le dernier doit passer son bac cette année. «Je ne sais pas comment va se dérouler cette année. Comment rejoindre mon lieu de travail qui est loin de ce centre ? Comment mon fils va-t-il préparer son examen ?», s'inquiète cette mère de famille qui affirme que sa maison de location est réduite en cendres, tout comme celle de sa voisine de palier. En somme, la scolarité de ces écoliers, qui ont reçu leurs trousseaux scolaires de la part des associations et bienfaiteurs, est menacée ! **Lilia Aït Akli**

BÉJAÏA

Le Cnapeste détaille les insuffisances

LE CONSEIL national des professeurs et enseignants secondaires et tertiaires (Cnapeste) de la wilaya de Béjaïa sort de sa réserve à la veille de la rentrée scolaire et dresse un tableau détaillé des insuffisances auxquelles fait face le secteur de l'éducation. Dans un communiqué transmis à la rédaction, le Cnapeste, a fait savoir qu'il «alerte à la fin de l'année scolaire passée, sur les contraintes et autres difficultés auxquelles seront confrontés les établissements des trois paliers à la rentrée scolaire 2021/2022».

Le syndicat a, «amèrement, constaté» que l'anticipation qui était attendu dans la préparation et l'entame de l'année scolaire dans des conditions acceptables, «n'a pas eu lieu».

Citant le volet pédagogique, le plan général mis en place présente, selon les rédacteurs du communiqué, «des défaillances multiples qui impacteront sérieusement sur cette nouvelle rentrée et sur la scolarité des

élèves». Et pour étayer leurs observations, ils relèvent l'insuffisance des moyens pédagogiques, manque de salles de cours, déficit en encadrement, surcharges des volumes horaires et des effectifs, absence de formation et de suivi pédagogique au profit du personnel d'encadrement, contractualisation... etc.

«Autant de défaillances constatées en cette nouvelle rentrée scolaire au niveau des trois paliers.

Préoccupé par la violence en milieu scolaire, le bureau de wilaya réitère son appel quant à la sécurisation des élèves, du personnel et des établissements par des mécanismes réglementaires». Abordant le volet administratif, les auteurs du document estiment que «les préoccupations des enseignants déjà exprimées à maintes reprises sont toujours en instance. Qu'il s'agisse du plan de carrière de l'enseignant, des différentes régularisations, des promotions de grades, des revalorisations diverses...

plusieurs situations de cet important dossier demeurent toujours pendantes».

Par ailleurs, sur le plan financier, «un certain nombre de situations individuelles et collectives ne sont pas encore régularisées», relèvent-ils «en dépit des engagements avancés pour leur prise en charge», alors que les délais ne sont pas respectés et des retards se sont accumulés dans la régularisation de ces situations». S'agissant, des infrastructures éducatives, celles-ci ne sont pas encore réceptionnées et ne sont pas opérationnelles malgré les engagements des autorités à les mettre en service dès ce début de l'année».

Pour le Cnapeste, «ce statu quo va, inévitablement, créer des désordres dont le secteur ajoute à cela «le dossier logement qui demeure délibérément gelé». Selon le syndicat «toutes les démarches et initiatives prises pour débloquer ce dossier et celui de la médecine du travail sont restées vaines».

N. Bensalem



RENTRÉE SOCIALE

752 nouvelles structures mises en service

LE TOTAL des différentes infrastructures éducatives et différents équipements ayant été mis en service à l'occasion de la nouvelle rentrée sociale, s'élève à 752 infrastructures, a indiqué, lundi à Alger, le directeur général des Equipements publics au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Yacine Hammouche. Selon les explications fournies par M. Hammouche qui était l'invité du «Forum de la radio algérienne», parmi ces structures, l'on retrouve 459 établissements éducatifs (301 primaires, 92 CEM et 66 lycées), en sus de 338 cantines scolaires, 265 classes ayant connu des travaux d'extension, 30 structures sportives et 37 unités de contrôle et de suivi médicaux.

Selon le directeur, ce bilan n'englobe pas les opérations de réhabilitation et de rénovation au niveau des établissements éducatifs, étant «à la charge des walis et des directions des Equipements publics conformément aux programmes sectoriels». S'agissant des établissements éducatifs endommagés par les derniers incendies qu'avait connus le pays, M. Hammouche a affirmé que la rénovation de toutes les infrastructures scolaires affectées par les feux a été achevée, dont 20 établissements scolaires dans la wilaya de Tizi Ouzou et dont les travaux ont pris fin et sont de surcroît prêts pour la rentrée scolaire de demain mardi».

Le Directeur a indiqué que son secteur s'employait à réaliser des cités intégrées (comprenant tous les équipements éducatifs, sanitaires et sportifs), d'autant qu'il a été procédé à l'achèvement de 263 cités d'habitation intégrées sur un total de 932 cités programmées jusqu'en janvier 2020.

Sur les dix nouvelles wilayas, le même responsable a affirmé que le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a contacté les autorités locales, dans le but de recenser les demandes et les besoins au niveau des cités d'habitation, en vue de remédier aux manques et œuvrer à assurer les différents équipements publics nécessaires. Par ailleurs, M. Hammouche a révélé qu'actuellement il est procédé à la réhabilitation de toutes les résidences universitaires au niveau national avant la rentrée universitaire, y compris les réseaux d'électricité et de gaz.

M. Hammouche a relevé dans le même contexte que depuis 2015, près de 245.000 lits ont été assurés dans les résidences universitaires au profit des étudiants, à raison de deux étudiants par chambre (12 m²), dotée en tous les équipements nécessaires.

M. D.

BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT

La FAC appelle à prendre des mesures urgentes

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), Zaki Hariz a appelé, lundi à Alger, à prendre des mesures «urgentes» contre la baisse du pouvoir d'achat du citoyen. Invité du forum du quotidien «El Moudjahid», M. Hariz a estimé nécessaire d'adopter des mécanismes «efficaces» pour contrer la baisse du pouvoir d'achat du citoyen et la hausse «sensible» des prix des produits de large consommation.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette baisse du pouvoir d'achat, a déclaré l'intervenant qui en a cité l'absence des mécanismes de contrôle commercial, la dépréciation de la monnaie nationale, l'arrêt des grands projets, la hausse des prix de certaines matières premières dans les bourses internationales, l'augmentation des coûts des transports internationaux et les difficultés rencontrées par le commerce extérieur sur fond de la pandémie du COVID-19.

Pour remédier à cette situation, le président de la FAC a proposé de mettre un terme à la dépendance excessive aux importations, d'encourager la production locale, de réguler efficacement le marché, de traiter le problème du gaspillage et de revoir la politique de subvention directe.

Il a salué, par ailleurs, le contenu du Plan d'action du Gouvernement notamment l'incitation à l'investissement, la numérisation du secteur fiscal, l'accompagnement des jeunes dans l'entrepreneuriat et l'assouplissement des procédures administratives.

Pour sa part, le vice-président de la FAC, Mohamed Labidi a plaidé pour la mise en place d'un «mécanisme d'alerte» permettant au gouvernement d'intervenir très vite pour réguler le marché et partant protéger le pouvoir d'achat du citoyen, aussi bien que le traitement du problème du marché parallèle de devises et la lutte contre la spéculation de certains opérateurs. Au sujet du marché automobile en manque d'offre, le même intervenant a recommandé d'amender les textes juridiques pour importer les véhicules d'occasion de moins de cinq ans au lieu de trois ans.

S. N.

EN PRÉSENCE DES REPRÉSENTANTS DE PLUSIEURS MINISTÈRES Le CNESE organise une rencontre sur la forêt algérienne

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) organisera, demain mardi, à Alger, une rencontre sur la forêt algérienne et ses perspectives, a indiqué lundi le Conseil dans un communiqué.

Cette rencontre qui s'insère dans le cadre de rencontres «groupe de réflexion comportementale» (GRC), aura lieu en présence des représentants des différents départements ministériels directement concernés par cette problématique, des institutions spécialisées nationales, des associations professionnelles, des opérateurs socioéconomiques, des chercheurs et universitaires ainsi que des représentants des acteurs territoriaux et de la société civile, a précisé la même source. Elle sera l'occasion d'appréhender l'état et l'avenir de la forêt algérienne et son rôle dans le développement socioéconomique du pays et d'ouvrir un débat autour de la définition d'une politique nationale forestière volontariste au service d'objectifs ambitieux parmi lesquels le changement de paradigme et de comportement envers la forêt serait prioritaire et absolue, explique le CNESE.

«Le développement des forêts productives gérées durablement pour garantir la préservation des ressources naturelles et l'implication du citoyen et le mouvement associatif dans la lutte contre les comportements négatifs envers le potentiel forestier et dans la généralisation de l'éco-citoyenneté dans notre pays, constitueront autant d'éléments de débat permettant, in fine, l'élaboration d'un mode opératoire pour asseoir une véritable politique dédiée à la gestion du patrimoine forestier apte à contribuer à la diversification économique nationale et d'assurer des revenus financiers supplémentaires à l'Etat», note l'institution.

Les aspects techniques, juridiques et financières se rapportant à la problématique abordée constitueront, également, des pistes de réflexions prégnantes, ajoute le CNESE.

Des préconisations seront, par ailleurs, formulées à l'adresse des pouvoirs publics permettant l'élaboration de vraies politiques forestières durables et territorialisées en priorisant plus la valorisation économique des produits forestiers en développant les chaînes de valeurs de tous les produits forestiers qui ont une valeur sur le marché, local, national et international (produits forestiers ligneux et non ligneux), la plantation et la reconstitution d'un couvert forestier à croissance rapide et fort



**National Economic
Social and Environmental Council**

résilient aux effets des changements climatiques.

L'objectif stratégique, selon le CNESE, est d'aboutir à terme à une véritable industrie de bois en Algérie pouvant produire un volume non négligeable si une gestion adaptée, innovante, renforcée et généralisée sur d'autres espaces est mise en place et au développement des infrastructures de transport forestier normatif à l'échelle, locale et nationale. En effet, «avec la productivité attendue et à projeter, le choix des méthodes de transport efficient, d'exploitation et de débardage des produits forestiers joue un rôle fondamental sur le rapport entre le coût d'investissement et le bénéfice de l'amélioration des conditions d'exploitation, au développement de la filière

bois-énergie en tant que source d'énergie issue de la biomasse en complément aux énergies renouvelables», lit-on dans le communiqué. Un panel d'experts nationaux et internationaux interviendra à cette occasion, composé de personnalités scientifiques spécialistes de ces questions tels que Ludwig Liagre, expert en économie de l'environnement et conseiller à l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement (GIZ), Jean Pierre Deutch, expert Supply-Chain, auditeur et conseil en gestion de risques, Omar Bessaoud, expert à l'Académie d'agriculture de France, enseignant chercheur à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier (CIHEAM).

H. B.

LOGEMENTS LPP

Une convention pour lever les contraintes de financement

UNE CONVENTION cadre pour la levée des contraintes rencontrées par les bénéficiaires de logements promotionnels participatifs (LPP), notamment en matière de financement, a été signée entre plusieurs entités, a indiqué lundi un communiqué de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque).

Cette convention a été signée entre la CNEP-Banque, représentée par son directeur général, Samir Tamrabet, l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), représentée par son directeur général, Nassim Racim Ghalem et la Chambre nationale des notaires, représentée par son président Réda Benounane, a

précisé la même source. Paraphée jeudi passé, elle permet «la levée de toutes les entraves à l'exécution des programmes LPP, principalement celles engendrées par l'absence de documents permettant l'hypothèque pour la formalisation des dossiers des souscripteurs en matière d'octroi de crédits», souligne la CNEP-Banque.

Ainsi, explique la même source, elle vise, en l'absence de garanties, à trouver «un moyen légal permettant les transferts des prêts accordés par la CNEP-Banque aux bénéficiaires des logements LPP vers l'ENPI pour le remboursement des crédits obtenus pour le financement de la réalisation des logements».

A cet effet, l'association de la Chambre nationale des notaires, à travers cette démarche, va permettre d'assurer «le transfert des prêts financiers mis à leur disposition sur le compte de la clientèle ouvert au niveau du trésor public de l'Etat à l'ENPI dès l'établissement d'un contrat de gage, en attendant l'obtention des documents nécessaires à l'établissement du contrat hypothécaire au profit de CNEP-Banque». Cette convention cadre, qui définit les responsabilités et obligations des signataires, apporte «une solution aux situations de blocages générées par l'absence des documents fonciers et techniques exigés par les notaires aux promo-

teurs immobiliers pour la délivrance des actes de propriété, document exigé par la banque au souscripteur pour l'octroi d'un prêt immobilier», assure la CNEP-Banque. La mise en œuvre de cette convention cadre est «une garantie pour le souscripteur, l'organisme prêteur et le promoteur immobilier», note la même source, précisant qu'elle ne concerne que les crédits immobiliers conventionnels.

Elle sera élargie dans une seconde phase à la finance islamique, «une fois que toutes les autorisations, nécessaires au lancement de cette forme de financement, seront délivrées par les organismes habilités».

M. B.

MA PREMIÈRE IMPRESSION SUR L'ALGÉRIE

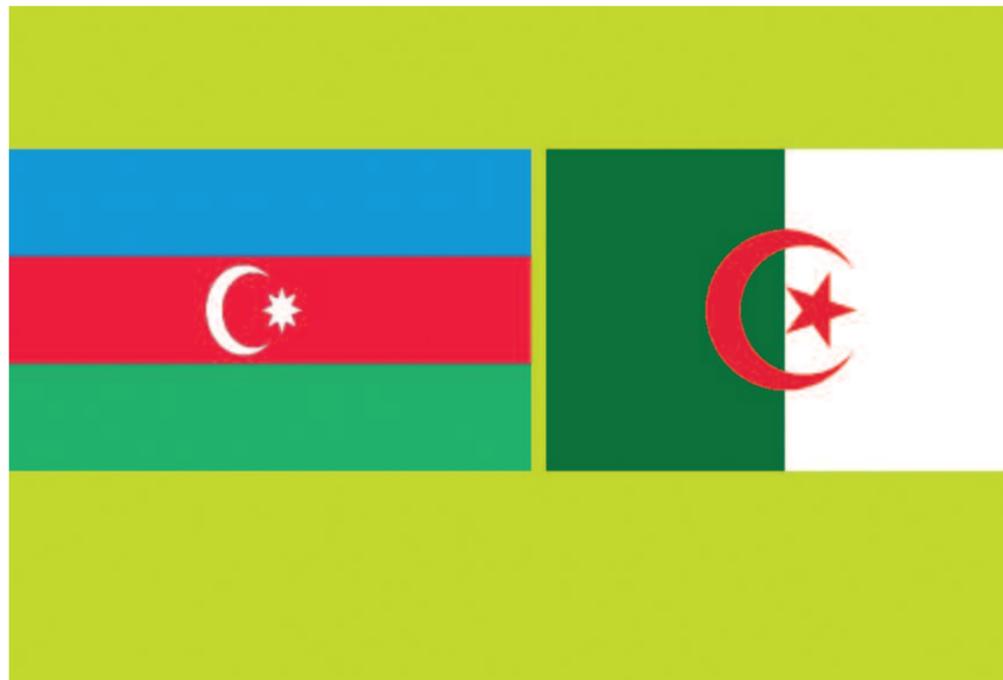


Par Nadir Rafail Oglu (*)

Je m'appelle Nadir, un jeune Azerbaïdjanais et c'est la première fois que je visite l'Algérie. En si peu de temps, j'ai eu de bonnes impressions sur ce pays. Même si l'Algérie et l'Azerbaïdjan sont deux pays éloignés géographiquement, Bakou et Alger sont deux capitales très similaires.

Par exemple, Bakou est une ville venteuse située sur la mer Caspienne tout comme Alger et sa magnifique baie sur la mer méditerranéenne. Le climat y est similaire dans les deux villes. Côté architecture les deux capitales se ressemblent assez bien, spécifiquement certaines rues étroites qui ressemblent à Icherisheher.

L'Algérie a toujours eu des relations avec l'Azerbaïdjan même du temps de l'Union soviétique. A cette époque, beaucoup d'Algériens ont été formés en Azerbaïdjan et des azerbaïdjanais ont travaillé en Algérie dans le cadre de la coopération technique pour apporter assistance à l'Algérie au lendemain de son indépendance.



Je voudrais vous présenter mes avis sur le rôle important des relations entre l'Azerbaïdjan et l'Algérie. Comme un futur diplomate, je voudrais indiquer que, la politique étrangère azerbaïdjanaise est dominée par l'ancien conflit du Haut-Karabagh jusqu'au 10 novembre 2020.

L'Arménie a occupé 20% du territoire azerbaïdjanais. Mais ça a changé après la guerre des 44 jours

contre l'Arménie. Les arméniens ont occupé 20% des territoires azerbaïdjanais pendant 30 ans et l'Algérie en tant que pays frère a soutenu la position d'Azerbaïdjan justifiée. Respectueuse de la légalité internationale, l'Algérie a toujours apporté son soutien à l'Azerbaïdjan au sein de l'ONU.

Quand je suis venu à l'Algérie, j'ai vu le nouveau projet de Monsieur le président de la République

Algérienne Abdelmadjid Tebboune pour une nouvelle Algérie, et j'ai vu que dans la situation créée après la guerre de 44 jours d'Azerbaïdjan, ce projet ressemble au projet du «Nouveau Azerbaïdjan» du président de la République d'Azerbaïdjan Ilham Aliyev.

Le nouveau projet du Président Tebboune pour une nouvelle Algérie aspire à rendre le pays un leader dans sa région, tout comme

l'Azerbaïdjan l'est dans la région du Caucase du Sud. L'Azerbaïdjan cherche à diversifier ses partenariats et entretient de bonnes relations avec ses grands voisins (Russie, Turquie, Iran) ainsi qu'avec l'Union Européenne, en plaçant son rôle de carrefour des voies internationales de transport.

Bakou a accueilli en 2019 le sommet du Mouvement des non-alignés.

L'Azerbaïdjan y assure également la présidence jusqu'à 2022. Et au titre de laquelle le pays a organisé par visioconférence un sommet exceptionnel consacré à la lutte contre l'épidémie de la Covid-19 le 4 mai 2020.

Pour conclure, je souhaite que l'Azerbaïdjan et l'Algérie aient des relations solides et fraternelles en dépit de l'éloignement géographique. Je voudrais que les deux pays développent leur commerce maritime et investissent également dans les énergies renouvelables avec leur climat qui favorise l'utilisation des énergies éoliennes et solaires.

En fin, je souhaite que les deux peuples de l'Azerbaïdjan et l'Algérie apprennent plus à se connaître grâce à des échanges culturels entre les deux pays qui partagent les mêmes valeurs et la même religion.

(*) *Étudiant en droit et sciences politiques à l'Université Paris Nanterre*

Publicité



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Route Nationale n° 5, Cinq Maisons, Mohammedia, Alger 16200
NIF : 0002162990033049
DIRECTION OPERATIONNELLE DE JIJEL
Route de la Soummam - Jijel

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N° 04/AT/DO JIJEL/SDFS/DAL/2021

Réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques

La Direction Opérationnelle de Jijel lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques, répartis en cinq (05) lots séparés suivants.

N° du Lot	Description Lot	Distance (KM)
01	OULED YAHIA - BENI MIMOUNE	17,30
02	EL MILIA - OULED ARBI	14,40
03	TIMIZERT - HAMHA	7
04	OULED YAHIA - MESAÏKA	2,65
05	EL BAADECHE - OULED ANNAE	2,45

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les deux paliers suivants

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification,
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées,
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelles.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Opérationnelle de Jijel sise à Route de la Soummam, Jijel, contre le paiement d'un montant non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, de la somme de cinq mille (5000,00) DA auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), compte bancaire N° 00100671030000013542.

PRESENTATION DES OFFRES:

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant:

- 1- Un dossier administratif;
- 2- Une offre technique;
- 3- Une offre financière;

Les composantes du dossier doivent être insérées dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres, et sur chaque pli correspondant la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière »

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme comportant les mentions suivantes

ALGERIE TELECOM - EPE - SPA, DIRECTION OPERATIONNELLE DE JIJEL
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 04/AT/DO JIJEL/SDFS/DAL/2021
Réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques
Adresse : Route de la Soummam - Jijel
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante

ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DE JIJEL
ADRESSE : ROUTE DE LA SOUMMAM - JIJEL

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges. La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15^{ème}) jour de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions qui parviennent après la date et l'heure de dépôt des plis ne seront pas prises en considération. Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date de dépôt des plis à 14h00mn à l'adresse précitée. Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de dépôt des offres.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية للحراش
بلدية الحراش

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 04/STN/2021

La commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 39, 40, 42 et 44 concernant :

* GESTION URBAINE COMMUNE D'EL HARRACH

- LOT 01 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS ET VOIRIES RUE DES FRÈRES OUDEK COMMUNE D'EL HARRACH
- LOT 02 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS ET VOIRIES RUE HAMID FAHAS COMMUNE D'EL HARRACH
- LOT 03 : TRAVAUX DE VRD AU NIVEAU DES RUES TABOUNTE BELKACEM ET BENOUCHEF KHATAB
- LOT 04 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS ET VOIRIES RUE SIDI EL CHEIKH COMMUNE D'EL HARRACH
- LOT 05 : RÉHABILITATION ET AMÉNAGEMENT RUES ET TROTTOIRS ENTRÉE SUD ROUTE N°08 ET RENETRANTES (03 CAVES-RUE MALIKA GAID)
- LOT 06 : AMÉNAGEMENT ET GOUDRONNAGE DE LA CHAUSSÉE CITÉ NAILI (TRANCHE B)
↳ **Activité Principale Bâtiment Ou Travaux Publics Catégorie 04 Et Plus**

Capacité financière ayant un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années (2018-2019-2020) qui sera justifié par les bilans financiers visés par le service des impôts

LOT 01 ≥ 8.000.000,00 DA/TTC

LOT 02 ≥ 8.000.000,00 DA/TTC

LOT 03 ≥ 10.000.000,00 DA/TTC

LOT 04 ≥ 5.000.000,00 DA/TTC

LOT 05 ≥ 20.000.000,00 DA/TTC

LOT 06 ≥ 5.000.000,00 DA/TTC

↳ Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots

↳ Les soumissionnaires peuvent être retenues pour un ou plusieurs lots

↳ Les moyens humains et matériels doivent être distincts d'un lot à l'autre

↳ Ayant déjà réalisé deux projets similaires justifiés par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

Pour les lots N°01, 02, 03, 04, 05, 06

Toute entreprise ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine, **Activité Principale Bâtiment Ou Travaux Publics Catégorie 04 Et Plus**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges au niveau du secrétariat du Bureau des marchés siège de l'APC d'El Harrach, contre le paiement de 2000 DA pour chaque cahier des charges non remboursable représentant les frais de reproduction auprès de la trésorière communale sise à la rue Ahmed HAMIDOUCHE.

Les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes Le dossier de candidature, L'offre technique et L'offre financière.

A) Le dossier de candidature contient

-la déclaration de candidature selon le modèle ci-joint en annexe renseignée datée et cachetée

-La déclaration de probité selon le modèle ci-joint en annexe renseignée datée et cachetée.

-Statut de l'entreprise pour les SPA, EURL, SARL, SNC .../Par action.

-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et soumissionnaires.

-Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle **Activité Principale Bâtiment Ou Travaux Publics Catégorie 04 Et Plus**

-Référence bancaire (attestation de solvabilité établie à l'année en cours et relevé d'identité bancaire).

-Les Bilans financiers des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) visés par les impôts ou le certificat des impôts « chiffre d'affaires c20 ».

-Références professionnelles notamment dans le domaine des travaux justifiés (attestations de bonne exécution ou PV de réception définitives). Dans les 05 dernières années.

-La liste des moyens humains qui seront mis sur le projet avec présentation de l'attestation d'affiliation à la CNAS du cadre salarié au sein de l'entreprise de l'année en cours appuyées des diplômes et CV.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

-la liste des moyens matériels qui seront mis sur le projet avec présentation des photocopies des cartes grises du matériel roulant et factures d'achats ou contrat notarié.

Le Jeune Indépendant du 21/09/2021 / ANEP 2116016469

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE TIZI-OUZOU
COMMUNE DE TIZI-OUZOU

NIF : 41000200001501901000

2^{ème} AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°14 /SMP/DAF/CTO/2021

Le président de l'assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou lance un deuxième avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°14 SMP/DAF/2021 pour la réalisation des travaux de «Réfection d'un tronçon d'assainissement sur la route de redjaoua allant de la sortie du sanatorium vers un point de raccordement (1er tranche) ».

Opération : PCD 2020

ELIGIBILITE : Ne peuvent soumissionner que les entreprises qualifiées dans le domaine de l'hydraulique (activité principale) et de catégorie supérieure ou égale à 04.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent procéder au retrait du cahier des charges au siège de la commune de Tizi-Ouzou, Direction de l'Administration des Finances, service des marchés publics (4^{ème} étage APC siège). Contre paiement d'une quittance de 2000,00 DA.

Les offres, doivent être présentées dans Trois (03) enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «Une offre technique», « Une offre financière» selon le cas, ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » 2^{ème} Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°14 Portant « Réfection d'un tronçon d'assainissement sur la route de redjaoua allant de la sortie du sanatorium vers un point de raccordement (1er tranche) ».

A- dossier de candidature

B- Une offre technique

C- Une offre financière

N.B : Le détail de constitution de dossier de candidature, offre technique, offre financière sont insérés dans le cahier des charges article 05.

- La Durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la parution de l'annonce dans la presse nationale.
- Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse à dix 10h00 mn
- Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au siège de la commune de Tizi-Ouzou, Direction de l'Administration des Finances, service des marchés publics (4^{ème} étage)
- Les soumissionnaires sont conviés à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 10 h 30 mn au siège de la commune de Tizi-Ouzou, au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle sera différée au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours à compter de la date la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse.

Le Jeune Indépendant du 21/09/2021 / ANEP 2116016555

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya O.E.L Bouaghi

Daira D'Ain M'lila

Commune Ain M'lila

AVIS D'ATTRIBUTION

Code Fiscal DE l'APC AIN M'LILA : 096204030056053000

Conformément au décret présidentiel N°15/247 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Le président de l'assemblée populaire communale d'Ain M'lila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à L'avis D'appel D'offres National Ouvert avec exigence des capacités minimales, paru en arabe dans le quotidien yawmiat kawalisse du : 29-06-2021 et en langue française dans le quotidien : le jeune indépendant du 29-06-2021 qu'à l'issue du jugement des offres en date du 17-08-2021 il a été décidé comme suit :

Projet	ENTREPRISE	Code Fiscal	délai	Montant TTC	OBS
Réparation et restaurations dans les établissements scolaires (école mohamed khmessi)	ENTRPREISE travaux de bâtiment Mejjir Younes	NIF: 183250110547171	(04) QUATRE MOIS	14.529.424.00	Moins disant

Conformément à l'article 82 du même décret les recours éventuels à L'encontre de la présente décision peuvent être introduits au président de la commission des marchés de l'APC d'Ain M'lila dans un délai de dix (10) jours qui suit l'affichage de l'annonce.

Et conformément à l'article 161 ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 21/09/2021 / ANEP 2125003911

FOOT - SAISON 2021-2022 : LA FAF FIXE LES DATES DU COUP D'ENVOI DES DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS

LE BUREAU fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a fixé les dates des différents championnats de la saison 2021-2022 dont celui de la Ligue 1 professionnel qui débutera les 22 et 23 octobre prochain, a indiqué dimanche l'instance fédérale. Les dates des différents championnats ont été fixées par le bureau exécutif de la FAF lors de sa réunion statutaire du 16 septembre 2021, précisant toutefois que ces dates restent tributaires de l'accord des pouvoirs publics et des autorités sanitaires. Quant au coup d'envoi du championnat de la Ligue 2, il a fixé pour le 26 octobre prochain.

LES DATES DU COUP D'ENVOI POUR LA SAISON 2021/2022:

Ligue Une : les 22 et 23 octobre 2021
Ligue Deux : le 26 octobre 2021
Ligue Inter-régions : les 29 et 30 octobre 2021
Championnats régionales : les 6 et 7 novembre 2021
Championnats de wilaya : les 13 et 14 novembre 2021.

BACHIR BELLOUMI RÉSILIE SON CONTRAT AVEC LE MC ORAN

SURPRISE! Le très prometteur milieu offensif de 19 ans Bachir Belloumi, fils du célèbre Lakhdar, est libre de tout contrat. Le MC Oran a, en effet, été contraint à résilier son engagement avec l'international U20. C'est avec une grande et mauvaise surprise que risquant de se réveiller les dirigeants du Mouloudia Club d'Oran. En effet, la Commission des Litiges de la Ligue de foot ball professionnel a décidé de rompre le contrat qui liait le MCO et l'international algérien U20, en raison de salaires impayés. Belloumi, qui a marqué 3 buts et fait 3 passes décisives la saison dernière, est considéré comme un grand talent en devenir du football algérien. Sur les traces de nombreux clubs européens l'été passé, dont notamment la Real Sociedad (D1 Espagnole), le fils de Lakhdar Belloumi pourrait éventuellement s'entretenir du côté de Mascara, en D2, dans l'attente du prochain Mercato hivernal. Son frère, qui a démenti l'information Mascara, a cependant officiellement confirmé que son joueur était libre de tout engagement.

BELGIQUE : ISHAK BOUSSOUF INSCRIT SON PREMIER BUT AVEC LOMMEL

Sur le banc en début de la rencontre lors de la réception de Liège, l'ailier algérien Ishak Boussouf a fait son apparition en deuxième période avec Lommel, réussissant même à inscrire son tout premier but sous les couleurs de son club. Ishak Boussouf lance sa saison 2021-2022 et son aventure européenne. L'ancien joueur de l'ES Sétif a pourtant débuté sur le banc avec Lommel, qui recevait Liège en D1B Pro League (seconde division de Belgique). Il a finalement fait son apparition à la 67ème minute de jeu alors que Lommel menait déjà 2-0. Le natif de Jijel n'a eu besoin que de 6 minutes pour profiter d'une contre-attaque qu'il conclut intelligemment. Ce but, son tout premier en Europe, parachève le succès des siens (3-1) qui remontent à la 5ème place au classement général avec 7 points en 5 journées.

WA TLEMCEN FAIT SA GRANDE MUE

Seulement trois joueurs de l'effectif de la saison écoulée préservés

Le club de Lalla Setti semble avoir retenu la leçon de la dernière édition du championnat national de Ligue A, à l'issue de laquelle faut-il le rappeler, le Widad n'a réussi à sauver sa peau du purgatoire In extrémis lors du dernier round en battant petitement une équipe de l'ESSétif déjà en vacances.



En effet le club des Zianides a entrepris une grande opération de déstape dans son effectif. Seulement trois joueurs de l'effectif de la saison passée ont été retenus par la direction du WA Tlemcen en vue de l'exercice 2021-2022, a-t-on appris dimanche auprès du président de cette formation pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Les trois joueurs en question sont : le capitaine Zenasni, ainsi que Semahi et Aïchi. A ce trio, viennent s'ajouter cinq éléments de l'équipe réserve promus en seniors, à savoir : Chérif, Guemadi, Lekhal, Benamraoui et Gueniche, a encore précisé Rachid Meliani. Ce grand

remue-ménage qui a touché l'effectif des "Zianides" est motivé par "le parcours très décevant de l'équipe la saison passée, pendant laquelle elle a évité de justesse la relégation" a fait savoir ledit responsable. Cet état de fait a poussé la direction du WAT, en se référant au rapport technique établi par son désormais ex-entraîneur, Abdelkader Amrani, à injecter un sang neuf au sein de son effectif. Cela s'est déjà traduit par une dynamique intéressante qui marque l'opération de recrutement du club, comme l'atteste l'engagement, jusque-là, de pas moins de neuf joueurs, à savoir, Tizi Bouali (ex-JS Kabylie), Bentoucha (MCB

Oued Sly), Amoura (IRB Maghnia), Belmokhtar (AB Maghnia), Bouchaour (CRB Oued Rhiou), Bahraoui (JSM Skikda), Aloui (US Biskra), Kasdi (MO Béjaia) et Heriat (AS Ain M'ila). L'opération de recrutement se poursuit toujours, selon le président du club. Ce dernier a fait savoir au passage qu'il était en contact avancé avec cinq autres joueurs, à savoir : Chikhi et Tafni (JS Kabylie), Yahia-Chérif (JS Saoura), Renai (US Biskra) et Mebarki (Paradou AC). Par ailleurs, le lancement de la préparation d'intersaison, sous la houlette du nouvel entraîneur Kamel Bouhella, a été fixée à lundi, indique-t-on de même source.

HANDBALL. EN PRÉVISION DE LA COUPE ARABE DES CLUBS-2022 :

La salle OMS d'Arzew en voie d'être relookée

LES TRAVAUX de réhabilitation de la salle omnisports d'Arzew, à l'arrêt depuis près de deux ans, vont bientôt reprendre, en prévision de la Coupe arabe des clubs de handball, que va accueillir le club local en mars 2022, a-t-on appris dimanche auprès de son président. «La visite du wali d'Oran, samedi dernier à Arzew, a permis de débloquent la situation au niveau de la salle OMS de la ville où les travaux de réhabilitation sont à l'arrêt depuis un bon bout de temps. Le wali a donné des instructions fermes aux services concernés afin d'achever le reste des opérations de réhabilitation de cet équipement, ce qui nous a fortement soulagés», a déclaré à l'APS, le président de l'ES Arzew, Amine Benmoussa. La salle OMS d'Arzew, d'une capacité d'accueil de 3.000 places, a encore besoin d'au moins trois opéra-

tions pour être livrée après avoir subi des travaux de mise à niveau, sans toutefois les parachever, a souligné le même responsable. Les tâches restantes concernent le revêtement de la salle par un nouveau parquet, l'étanchéité et la peinture, intérieure et extérieure, de l'infrastructure. Les vestiaires et les autres équipements sont, quant à eux, fin prêts après avoir subi des travaux de réaménagement, a-t-il fait savoir. La direction de l'ESA, pensionnaire du championnat d'Excellence, a signé, en juin dernier à Oran, la convention officielle avec l'Union arabe de handball pour organiser la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe, dont le coup d'envoi est prévu pour le 1er mars prochain, rappelle-t-on. «Franchement, au vu du retard accusé dans la réhabilitation de la salle OMS d'Arzew, nous commen-

çons vraiment à nous inquiéter, mais avec les engagements du wali, nous pouvons lancer un ouf de soulagement et nous tourner vers les autres aspects de la préparation du rendez-vous arabe pour qu'il soit couronné d'un franc succès», a encore déclaré Amine Benmoussa. Etant inscrit dans le cadre des compétitions expérimentales (test-events) en prévision de la tenue à Oran de la 19e édition des Jeux méditerranéens (25 juin-5 juillet 2022), les autorités locales accordent un intérêt particulier à la réussite de la coupe arabe des clubs, s'est félicité le même dirigeant. Outre la salle OMS d'Arzew, le Palais des sports "Hammou-Boutlilis" à Oran, qui a bénéficié d'une large opération de nettoyage et de mise à niveau, est retenu pour abriter les matchs officiels de la compétition arabe, a-t-il souligné.

Jeux d'échecs : Nasr Lina et Brahami Lamine sacrés champions d'Algérie juniors

LES ÉCHÉPHILES Nasr Lina du NB Mohammadia et Brahami Lamine du CF Aokas Béjaia ont remporté le championnat d'Algérie des échecs individuel juniors, clôturé samedi soir à bordj El Kiffan, après trois jours de compétition. Chez les filles, une domination totale de Nasr Lina, avec 7 victoires sur huit rondes, devant ses coéquipières du même club Nasr Manal (6 points) et Nasr Ryma (5 points). Chez les garçons, Brahami Lamine a terminé à la première place avec 7 points devant Halal Tarik du Sporting Seddikia Oran (6 points) et Zane Rayan du CS Béjaia qui a complété le podium avec 5 points. Cette phase finale, disputée selon le système suisse en huit rondes à la cadenc-

ce de 45 minutes au finish avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique très élevé, par le directeur de la compétition, l'arbitre international, Tabti Merouane, A l'issue de cette phase finale du championnat d'Algérie individuel, les deux premiers chez les filles et garçons représenteront l'Algérie au championnat d'Afrique, prévu du 3 au 11 décembre prochain à Monrovia (Libéria). Cette compétition, organisée par la ligue de wilaya d'Alger des échecs en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 39 jeunes échéphiles filles et 40 garçons de 16 ligues de wilayas du pays.

LDC : LE CR BELOUZDAD ET L'ES SÉTIF QUALIFIÉS AU PROCHAIN TOUR

Laakiba doit une fière chandelle à Nessakh, l'Entente jusqu'au bout du suspens

Le CR Belouizdad et l'ES Sétif, les deux représentants algériens en Ligue des champions africaine, se sont qualifiés difficilement pour le deuxième tour préliminaire de la compétition, en éliminant ce dimanche soir respectivement les Nigériens de Akwa United (2-0) et les Gambiens de FC Fortune (3-0, 5-4 aux tab).



Défaits sur la plus petite des marges en match aller face à cette équipe du Nigéria, les double champions d'Algérie en titre n'avaient d'autres choix que de renverser la vapeur pour aspirer à continuer l'aventure dans cette prestigieuse coupe continentale. Le challenge était largement dans les cordes des poulains du coach Bekhti au vu de l'entame de la première mi-temps : Beaucoup d'occasions d'inquiéter le gardien nigérien mais souvent la précipitation changeait la donne. De leur côté, les Nigériens, forts de leur capital buts acquis chez eux, ne se laissaient nullement faire et osaient même des incursions dans la surface du CRB. Durant la première mi-temps les Algériens ne donnaient pas l'impression de vouloir se transcender pour écarter de leur chemin ces Nigériens de l'Akwa United. Il faut dire aussi qu'en face les Nigériens étaient également déterminés à rentrer chez eux avec la qualification. De retour de la pause-citron, si une certaine vivacité était perceptible chez les Belouizdadis, les ratages étaient également de mise. Ni Belkhitir ni Khalfallah n'étaient dans leur élément. Les Algériens avaient plusieurs occasions de scorer mais la malchance en décidait autrement. Ce n'est qu'à la 74ème minute que Nessakh d'un beau tir de loin, met fin à cette disette en inscrivant le premier but. A deux minutes du temps

réglementaire du jeu, le CR Belouizdad, grâce un penalty botté par Nessakh met fin au suspense et délivre son club en le qualifiant au prochain tour. Dans l'autre rencontre de la soirée, l'Entente de Sétif a joué avec les nerfs de ses supporters jusqu'au bout de l'effort et du suspens. Les Sétifiens ont réussi leur remontada et peuvent nourrir désormais tous les espoirs d'aller encore plus loin dans leur aventure continentale. De retour de Gambie avec trois buts dans l'escarcelle à l'issue de la première manche qui s'est jouée à Bakau, en Gambie, les poulains du coach tunisien devaient croire au miracle pour réaliser une belle la remontada pour tenter d'abord de remonter le score et du coup aller chercher la qualification au prochain tour. Et c'est ce que nous avons pu constater dès la première mi-temps de jeu ou les poulains du coach El Kouki ont d'abord inscrit le premier but à la 9ème minutes avant de rajouter un second moins de dix minutes plus tard. Le coach El-Kouki l'avait bien prédit. En effet avant le début du match il avait eu cette prophétie : « Comme je l'ai dit, c'est le match de la saison. Nous n'avons aucun choix que de se qualifier au prochain tour pour redonner de la joie à nos fans. C'est aussi pour faire honneur au

football de Sétif et algérien, en général. Je veux voir aussi de la « grinta » tout au long du match. ». Si durant la première mi-temps de ce match dont seul l'Entente de Sétif sait en produire, la victoire des locaux était sans conteste, il ne manquait qu'un but pour se mettre à égalité et espérer enfin poursuivre l'aventure africaine. Dès le début de la seconde manche, les Gambiens ont eu souvent recours à une agressivité dans le jeu au point de contraindre le référé à user de cartons dont un rouge à la 55ème minute de cette rencontre musclée. Avec cette supériorité numérique, les gars de Ain El-Fouara disposaient d'assez d'atouts pour tuer le match avec un troisième but salvateur, mais ... Il aura fallu attendre la 67ème minute de jeu pour voir les Algériens inscrire le but espéré. Il restait le but qualificatif pour en finir avec ces Gambiens qui ne s'attendaient sûrement pas à cette « remontada ». Le temps réglementaire terminé avec ce nul (3-3), l'arbitre envoie les deux équipes aux prolongations. Et c'est fut le moment pour les Sétifiens pour inscrire leur noms en lettres d'or après avoir réussi cette belle remontada. Bravo l'ESS, les Algériens vous doivent une fière chandelle.

ELIMINATOIRES DE LA CAN TOTAL ENERGIES – MAROC 2022 :

Les Vertes affutent leurs armes dans une totale sérénité

LES JOUEUSES de l'équipe nationale féminine A poursuivent leur stage de préparation en prévision de la double confrontation face à l'équipe U17 de Bach-Djarrh (3 à 4), vendredi dernier sur la pelouse du stade communal de Rouiba. Les coéquipières de NGAZI Chloé Yamina devront disputer un deuxième match d'application ce lundi 20 septembre 2021 face aux U16 de l'USM Alger, toujours au stade communal de

rouiba. Pour rappel, c'est la première fois que le staff national a convoqué 16 joueuses professionnelles évoluant dans le championnat de France dans la perspective de renforcer la sélection en prévision des prochaines et importantes échéances, à commencer par les deux rencontres face au Soudan. En cas de qualification, les dames algériennes croiseront au prochain tour les Sud-africaines en aller et retour.

Eliminatoires Mondial 2022 : la FIFA décale le match Niger – Algérie

LE MATCH Niger – Algérie, comptant pour la 4ème journée des éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA – Qatar 2022, a connu un changement de programmation sur décision de la FIFA. Selon un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF) publié ce lundi, il « aura finalement lieu le mardi 12 octobre 2021 à 14h00

au stade du Général Seyni Kountché de Niamey, au lieu du lundi 11 ». Dans ce contexte, la FAF a demandé à « décaler l'horaire du match de la 3ème journée, Algérie – Niger, prévu le vendredi 8 octobre au stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida pour 20h00 au lieu de 17h00, comme fixé au préalable ». Dans

son communiqué, la FAF a rappelé que « trois plages horaires sont retenues par la FIFA pour la diffusion des rencontres des éliminatoires du Mondial Qatar 2022 à savoir : 13h00 GMT, 16h00 GMT et 19h00 GMT ». « Chaque fédération a la latitude de choisir l'horaire qui lui convient », conclut le communiqué.

WEST HAM : SAÏD BENRAHMA BUTEUR FACE À MANCHESTER UNITED

MALGRÉ un but de Saïd Benrahma, la formation de West Ham, a concédé sa première défaite de la saison en Premier League en inclinant (2-1), face à Manchester United, ce dimanche au London Stadium. L'Algérien qui a retrouvé une place de titulaire a ouvert le score pour les Hammers à la demi-heure d'une frappe déviée par Varane. En cinq rencontres de Premier League cette saison, Benrahma a inscrit trois buts et délivré deux passes décisives. Les Red Devils ont immédiatement réagi par Ronaldo, buteur en deux temps après un service de Fernandes (35'). En toute fin de match, Lingard donnera l'avantage à United d'une superbe frappe enroulée (89'). Dans le temps additionnel de la rencontre, le portier espagnol de Manchester, De Gea a sorti un arrêt fabuleux sur le penalty de Noble, entré en jeu à la 95 minute.

OGC NICE : DELORT ET BOUDAOUI BUTEURS FACE À MONACO

LES DEUX internationaux algériens Andy Delort et Hichem Boudaoui ont inscrits les deux buts de l'OGC Nice lors du match nul face à Monaco (2-2), ce dimanche, à l'occasion de la 6e journée de la Ligue 1 française. Entré en jeu à la 15e minute en remplacement du Danois Dolberg, blessé, Delort, a remis les pendules à l'heure pour le Gym en début de seconde période en reprenant d'une superbe tête un centre Gouri (51'). Passeur décisif, la semaine dernière pour sa première sous le maillot Niçois, l'Algérien signe son troisième but de la saison, le premier avec les Aiglons. Élu joueur du mois d'Août par les fans niçois, Boudaoui a donné l'avantage aux hommes de Galtier en reprenant au second poteau, un centre à ras de terre de Delort, légèrement dévié (73'). Joie de courte durée pour le Gym, puisque quatre minutes plus tard, Ben Yedder remettra les deux équipes à égalité sur penalty. Le derby azuréen, joué sans public, aurait pu basculer en fin de match en faveur de Nice. Andy Delort, ancien Montpelliérain, avait obtenu un penalty, après que sa frappe a été contrée de la main par Badiashile, mais Amine Gouri a complètement manqué son tir, ce qui a sans doute coûté deux points à son équipe. Au classement, l'OGC Nice, manque une belle occasion pour s'emparer de la deuxième place du classement.

SLIMANI ET L'OL S'INCLINENT SUR LE FIL FACE AU PSG

Le Paris SG, qui alignait son trident magique Messi-Mbappé-Neymar au coup d'envoi, a signé une sixième victoire en six matches de Ligue 1 en battant Lyon (2-1) dans les dernières minutes, dimanche au Parc des Princes. Les Lyonnais ont ouvert le score par Paqueta en deuxième période (54e) avant l'égalisation de Neymar sur penalty (66e). Les Parisiens ont dû attendre les arrêts de jeu pour l'emporter grâce à Mauro Icardi (90e+3). Une nouvelle fois titulaire, Islam Slimani a réalisé une prestation moyenne. L'ancien Belouizdadi a disputé l'intégralité de la rencontre, n'a pas frappé une seule fois au but. Au classement, l'OL qui occupe le 9e rang avec 8 points, compte déjà dix unités de moins que son adversaire du jour et leader du championnat.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORAN				
	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha
	04:49	12:22	15:49	18:28	19:49	04:55	12:26	15:54	18:36	19:53	05:08	12:41	16:09	18:50	20:08	05:05	12:32	16:00	18:39	19:54	05:16	12:48	16:15	18:55	20:14	05:21	12:53	16:20	19:00	20:19	05:24	12:56	16:23	19:03	20:21

LE JEUNE

INDÉPENDANT

N° 7097 – MARDI 21 SEPTEMBRE 2021



Maximales

Minimales

Alger	28°	21°
Oran	27°	20°
Constantine	32°	17°
Ouargla	38°	26°

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Un dernier examen au Conseil de la nation

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, présentera ce matin le plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la nation. Un dernier examen après le test positif à l'Assemblée populaire nationale.

Il faut dire que ce plan ne risque pas d'être rejeté, comme l'ont fait les députés du Mouvement de la société de paix (MSP), qui ont abondé dans la critique de ce document et l'ont décortiqué d'une manière systématique. Au niveau du Sénat, la majorité est acquise par le FLN et le RND, en plus du tiers présidentiel. Il n'existe pratiquement pas de voix discordantes ou de sénateur de l'opposition. Ce plan d'action a été conçu par le gouvernement en axant essentiellement sur l'engagement de réformes structurelles destinées à relancer l'économie nationale et moderniser le système bancaire et financier.

Cette présentation sera suivie aussitôt par l'ouverture du débat animé par les membres du Conseil de la nation autour du plan d'action et se poursuivra le lendemain par les interventions des présidents des groupes parlementaires représentés au Conseil. Le Premier ministre répondra demain après-midi aux questions et observations avant que les membres du Conseil n'adoptent une motion sur le plan d'action du gouvernement.

Adopté le 30 août dernier par le Conseil des ministres, le plan d'action est composé de cinq chapitres, à savoir la consolidation de l'Etat de droit et la rénovation de la gouvernance, la relance et le renouveau économiques, le développement humain et une politique sociale renforcée, une politique étrangère dynamique et proactive, ainsi que le renforcement de la sécurité et de la défense nationale.

Le gouvernement s'engage dans ce cadre à promouvoir une «gouvernance renouvée pour plus de performance et de transparence», une «gestion efficace et transparente des finances publiques» ainsi que «des réformes fiscale, budgétaire, comptable, domaniale et douanière».



Il s'engage également à œuvrer à «la moralisation de la vie publique et la prévention et la lutte contre la corruption», ainsi qu'à la «modernisation de l'administration et de la fonction publique». Sur le plan économique, le gouvernement projette «la consolidation des leviers de la relance économique, la modernisation du système bancaire et financier, la réforme du secteur public marchand (SPM) et de la gouvernance des entreprises publiques». L'exécutif travaillera à «l'amélioration de l'attractivité du climat d'investissement et la promotion du cadre de développement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat» ainsi qu'au «renforcement de l'intégration du secteur informel dans le circuit légal».

Pour rappel, le plan d'action du gouvernement a été adopté jeudi dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN) par 318 députés sur les 380 présents, alors que 65 autres ont voté contre.

Au cours des quatre jours de débats à la Chambre basse du Parlement, les députés ont focalisé leurs interventions sur la conjoncture économique que traverse le pays et ses effets sur le

front social, d'où l'impératif de prendre des «mesures urgentes» pour améliorer le pouvoir d'achat du citoyen.

Dans ses réponses aux membres de l'APN, le Premier ministre a indiqué que la loi des finances 2021 prévoit un «montant de 1 900 mds DA alloué à l'aide sociale, soit 23,78% du budget de l'Etat».

M. Benabderrahmane a affirmé que la réforme du système de subvention sociale s'effectuera par le passage au virement au profit des familles nécessiteuses, lesquelles bénéficieront d'un «revenu supplémentaire comme indemnisation de la hausse des prix». Il a souligné que cette réforme vise un «meilleur ciblage garantissant une justice sociale». Le Premier ministre a indiqué, en outre, que le gouvernement s'emploiera à consolider les piliers de la reprise économique via une réforme globale et la modernisation du système bancaire et financier, et ce à travers plusieurs mesures, dont la densification du réseau des banques et des assurances avec l'ouverture de 30 nouvelles agences bancaires chaque année. Il a également fait état de

la finalisation du projet de révision de la loi relative à l'investissement, qui sera présentée dans les semaines à venir à l'APN, qualifiant cette révision de «profonde» afin qu'elle soit au diapason de la politique de l'Etat qui tend à diversifier l'économie.

Il a relevé, par ailleurs, que le budget de l'Etat était basé à 30% sur la fiscalité pétrolière et à 70% sur la fiscalité ordinaire, ajoutant que plan d'action du gouvernement s'articule autour de nouveaux modes de financement à même de réduire la dépendance aux recettes pétrolières.

Ainsi, le gouvernement prévoit principalement le recours au marché financier par la relance de la Bourse, la promotion du rôle des banques dans l'accompagnement et le soutien des investissements et des entreprises, outre l'ouverture des capitaux des banques publiques, l'ouverture de nouvelles banques privées, la promotion de la finance islamique ainsi que l'établissement d'un partenariat public-privé pour financer des projets d'infrastructures économiques pour créer de l'emploi.

Mohamed K.

FEUX DE FORÊT

L'enquête étendue à 30 wilayas, 71 suspects arrêtés

LES ENQUÊTES de police judiciaire sur les incendies de forêt ont été élargies à 30 wilayas touchées et conduit à l'arrestation de 71 suspects présentés devant les juridictions compétentes, a indiqué hier lundi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale (GN).

«Les enquêtes de police judiciaire diligentées suite aux incendies enregistrés récemment dans plusieurs régions du pays ont été étendues, sur instruction des juridictions compétentes, à 30 wilayas touchées», précise la même source qui a fait état de la «mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour déterminer l'origine de ces incendies déclenchés simultanément et d'identifier les responsables».

Les investigations approfondies menées sur la base de preuves matérielles recueillies sur les lieux des incendies ont permis l'arrestation de soixante-et-onze (71) suspects au niveau de 14 wilayas, répartis sur : Tizi Ouzou (13), Jijel (11), Bejaïa (10), Guelma (8), Annaba (6), Alger (4), Blida (4), Médéa (4), El Tarf (3), Skikda (3), Tipasa (2), Oum El Bouaghi (1), Chlef (1) et Aïn Defla (1).

Après la présentation des suspects devant les juridictions compétentes, 47 individus ont été placés en détention provisoire, dont 7 sous contrôle judiciaire, tandis que 9 autres restent sous enquête, et 8 individus ont été relaxés. Le Commandement de la Gendarmerie nationale a affirmé «son engagement total à poursuivre sa noble mission dans la protection des personnes et des biens en toute circonstance et à mettre en échec toute tentative douteuse visant à porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public», précise le communiqué. La GN a salué, dans ce sens, le haut sens de solidarité dont ont fait montre les citoyens, notamment avec les régions les plus touchées par ces sinistres incendies, ajoutant que cette mobilisation spontanée des citoyens, mus par un haut sens de responsabilité a permis d'identifier les criminels et d'établir l'implication d'organisations terroristes. La GN a affirmé, en outre, que «les enquêtes se poursuivent pour identifier toutes les parties impliquées», exhortant les citoyens à «participer efficacement à la lutte contre les différentes formes de crime, à travers le signalement immédiat de tout acte criminel ou toute atteinte à l'intérêt général». Elle rappelle, à cet effet, le numéro vert 10.55 et le site de renseignements et de plainte (PPGN.MDN.DZ) mis à la disposition des citoyens qui peuvent également solliciter l'Unité de la Gendarmerie nationale la plus proche.

M. D.

SES AVOCATS ONT SOLLICITÉ UN DÉLAI

Le procès de Houda-Imane Feraoune reporté au 4 octobre

LE PROCÈS de l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Feraoune a été reporté au 4 octobre prochain suite à la demande des avocats de la défense qui ont sollicité un délai pour préparer leurs plaidoiries.

Le procès qui devait se dérouler au pôle pénal financier et économique du tribunal de Sidi

M'Hamed a été également renvoyé suite à l'absence de plusieurs parties concernées par le scandale ayant secoué le secteur de la poste et des télécommunications parmi ces dernières figurent des hauts cadres de la tutelle. Pour rappel, l'ex-ministre est poursuivie pour plusieurs chefs d'inculpation liés à la corruption dont la dilapidation des deniers publics,

l'octroi d'indus privilèges et l'abus de fonction.

La mise en cause a été placée en détention préventive à la prison d'El Harrach le 8 décembre dernier par le juge d'instruction du tribunal de Sidi M'Hamed, dans le cadre des privilèges octroyés aux frères Kounef.

Redouane Hannachi